Schweizerischer Turnverband
Fédération suisse de gymnastique
Federazione svizzera di ginnastica

Secrétariat

Attn :
Personnes de contact LSPG

Aarau, le 29 novembre 2023/si

Contribution au sport de performance 2024 - L'outil d'inscription en ligne actif

Chers responsables

L'outil de commande est dès à présent disponible pour les commandes de la contribution de sport de performance. Les commandes peuvent être saisies en ligne d'ici fin avril.

Désormais, la contribution au sport de performance est intégrée dans la carte de membre numérique
A compter de 2023, l'attestation de la contribution au sport de performance est intégrée dans la nouvelle carte de membre numérique de la FSG. Par conséquent, l'attestation physique connue jusqu'ici, avec la marque annuelle, disparaîtra.

Si nécessaire, elle pourra être imprimée et exportée dans les wallets numériques (Apple, Android et Stocard). Par ailleurs, les sociétés FSG pourront visionner les cartes de tous leurs membres, les imprimer et les exporter.

Pour de plus amples informations sur les cartes de membres numériques et sur mySTV-FSG, la plateforme numérique des membres, prière de consulter le site : https://www.stv-fsg.ch/fr/membre-societe/myfsg-carte-de-membre-numerique.html

1. Obligation de verser une contribution au sport de performance
Tous les gymnastes participants, dans une des quatre disciplines de la mission olympique, à des compétitions nationales, cantonales ou régionales sont tenus de verser une contribution au sport de performance. Les tests, tels que les journées de test, sélections, les tests de niveau, etc., sont assimilés aux compétitions puisque les prestations sont comparées et évaluées à l'instar de compétitions ordinaires. Cette contribution doit être versée dans tous les cas, même s'il ne reste plus qu'une seule compétition. Les athlètes étrangers qui participent à plus de deux compétitions par année en Suisse doivent également s'acquitter de la contribution au sport de performance.

2. Affiliation à la FSG
- Les participants à toutes les compétitions FSG doivent être affiliés à la FSG et en possession d'une carte de membre FSG numérique.
- Des contrôles seront effectués sur la carte de membre FSG numérique qui ne sera valable que sur présentation d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire, etc.).
- Les cartes de membre FSG des gymnastes qui ne sont plus inscrits comme actifs dans le système de leur société/association, ne sont pas valables !

Platin Partner
Gold Partner

Bahnhofstrasse 38
CH-5000 Aarau

+41 62 837 82 00
stv@stv-fsg.ch
www.stv-fsg.ch

CHE-107.083.938 MWST

- Les gymnastes inscrits dans l'impossibilité de présenter leur carte de membre numérique doivent s'acquitter de frais de traitement de 15 francs sur place. Le contrôle des affiliations se fait après la manifestation. S'il apparaît que les données d'affiliation à la FSG sont erronées et que la personne concernée n'a pas de carte de membre valable, la société responsable sera invitée par la division de l'encouragement du sport et la mission olympique à verser une amende de 100 francs (Règlement « Sanctions et amendes »). En cas de non-paiement de l'amende, les mesures stipulées dans le Règlement « Sanctions et amendes » s'appliquent.

3. Tarif dès 1.1.2024
Frais de contribution au sport de performance **Fr. 175.–**

4. Utilisation des fonds
Ces contributions constituent une participation solidaire pour couvrir partiellement les coûts occasionnés par la mission olympique.

5. Offre
- Les jeunes de moins de 16 ans sont par ailleurs abonnés à la revue officielle GYM*live*.
- La contribution annuelle à la FSG n'est pas comprise dans la contribution au sport de performance. Cette contribution de la FSG est versée par la société de gymnastique. Ne sont pas compris non plus les assurances, etc.

6. Commande/facture
- Les attestations supplémentaires de sport de performance sont à commander en ligne. Le manuel de saisie en ligne est téléchargé sur le site internet: Download-Center - Schweizerischer Turnverband - STV (stv-fsg.ch) Division de la mission olympique
- Les logins peuvent être commandés par écrit auprès du OM-Desk.
- L'outil d'inscription en ligne est actif jusqu'à fin avril. Ensuite, les contributions au sport der performance peuvent être commandés par écrit auprès du OM-Desk, silvia.fueglistaler@stv-fsg.ch.
- La facture de la commande supplémentaire est établie par le desk MO après réception de la commande.
- Les athlètes des cadres nationaux sont déclarés par leur société d'origine.

7. Contrôle/sanctions
- Les domaines spécialisés effectuent des contrôles à l'occasion de toutes les compétitions nationales. Quant aux autres compétitions, les associations cantonales ou régionales sont invitées à procéder à des contrôles appropriés avant le début des compétitions. Dans ces cas, les domaines spécialisés effectuent des contrôles inopinés sur la base des classements.
- Pour les athlètes qui se présentent à la compétition sans être en possession d'un passeport valable, la contribution au sport de performance plus 50 francs (incl. TVA) de frais sont facturés ultérieurement aux associations/sociétés compétentes.
- Pour éviter tout malentendu, il convient d'annoncer toutes les modifications (nom, adresse).

8. Cas particuliers/Remboursement
- Dix jours après réception de la commande (date de saisie dans la banque de données), les attestations de sport de performance commandées peuvent être données et le montant comptabilisé crédité. Passé ce délai, les attestations de sport de performance commandées **ne seront plus** acceptées et aucun remboursement **ne sera plus** effectué.
- En cas de blessures, une ristourne de 120 francs est accordée à condition qu'aucune compétition n'ait été disputée. Informer par écrit le desk MO et joindre un certificat médical.

Le délai pour le retour des cartes d'attestation est fixé au **30 avril. Passée cette date, aucune attestation de sport de performance ne pourra être annulée.**

9. Interlocuteurs
Tout changement concernant l'interlocuteur et le responsable des finances doit être notifié par écrit au secrétariat du sport d'élite (silvia.fueglistaler@stv-fsg.ch)

En vous remerciant de votre soutien et avec nos meilleures salutations.

FÉDÉRATION SUISSE DE GYMNASTIQUE
Division de la mission olympique

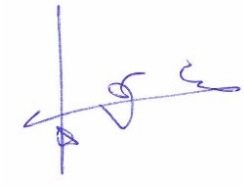

David Huser
Chef de la mission olympique

Pour information :
Unions cantonales GAM
Responsables cantonaux GAF
Sociétés de gymnastique avec groupes de GR, trampoline
K. Hunziker, Direction ad interim / chef des finances
Ch. Meylan, responsable du secteur TR
P. Schütze, responsable GR